



Section <b>Intervention d'urgence</b>	Page 1 de 3
	Date : 27 mai 2024

<p><b>Énoncé</b></p>	<p>Service de transport des élèves – Windsor-Essex/Windsor Essex Student Transportation Services (WESTS) reconnaît que des situations d'urgence peuvent survenir durant le transport du domicile à l'école et que des élèves peuvent être confrontés à une situation d'urgence nécessitant une intervention médicale.</p> <p>Les conductrices et conducteurs d'autobus ont reçu une formation en premiers soins et en réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Toute conductrice ou tout conducteur qui effectue de telles interventions le fait en tenant lieu de parent, et non en tant que fournisseur de soins de santé.</p>
<p><b>Responsabilités</b></p>	<p><b><u>Exploitants d'autobus</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'assurer que toutes les conductrices et tous les conducteurs d'autobus reçoivent une formation initiale et annuelle en premiers soins et en RCP.</li> <li>2. Fournir à WESTS la preuve que toutes les conductrices et tous les conducteurs d'autobus ont suivi la formation avec succès.</li> </ol> <p><b><u>WESTS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Vérifier que chaque conductrice et chaque conducteur suivent la formation annuelle. La vérification sera effectuée par l'entremise du système de déclaration centralisé et des audits annuels des dossiers.</li> </ol>
<p><b>Administration des mesures d'urgence</b></p>	<p>Responsabilités lorsqu'on se rend compte qu'un élève se trouve dans une situation d'urgence médicale :</p> <p><b>Conductrice ou conducteur d'autobus :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ranger et immobiliser l'autobus dans un endroit sécuritaire, et s'assurer que le moteur est arrêté.</li> <li>2. Évaluer la situation et déterminer si une intervention immédiate est nécessaire.</li> <li>3. Effectuer l'intervention d'urgence, comme la RCP ou les premiers soins, le cas échéant.</li> <li>4. Contacter le service de répartition pour l'informer de l'endroit où elle ou il se trouve et du nom de l'élève, et pour demander l'envoi des services d'urgence.</li> <li>5. Rester avec l'élève jusqu'à l'arrivée des services</li> </ol>



Section <b>Intervention d'urgence</b>	Page 2 de 3
	Date : 27 mai 2024

	<p>d'urgence.</p> <p>6. Transmettre au service de répartition les renseignements des services d'urgence concernant l'endroit où l'élève est emmené.</p> <p><b>Exploitant d'autobus/service de répartition :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Confirmer avec la conductrice ou le conducteur d'autobus la position exacte de l'autobus ou la déterminer à l'aide du système GPS.</li> <li>2. Appeler les services d'urgence 911 en indiquant l'emplacement de l'autobus.</li> <li>3. Communiquer avec la direction d'école ou la personne désignée en indiquant le nom de l'élève concerné par l'urgence ainsi que tout renseignement reçu des services d'urgence concernant l'endroit où l'élève sera emmené.</li> <li>4. Appeler la ligne d'urgence de WESTS.</li> <li>5. Rester en contact avec la conductrice ou le conducteur d'autobus et déterminer si un autobus de remplacement est nécessaire pour terminer l'itinéraire de l'autobus.</li> <li>6. Envoyer un autobus de remplacement et une conductrice ou un conducteur, le cas échéant.</li> <li>7. Afficher le retard sur l'application BusPlanner.</li> <li>8. Déposer un rapport dans CRS dans les 24 heures suivant l'incident.</li> </ol> <p><b>Direction d'école ou personne désignée :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aviser le parent/la tutrice ou le tuteur au sujet de l'élève impliqué dans l'incident et fournir tout renseignement concernant l'endroit où l'élève sera emmené.</li> <li>2. Suivre la procédure de notification de la situation d'urgence aux parents des autres élèves à bord de l'autobus.</li> </ol> <p><b>WESTS :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communiquer avec le conseil scolaire concerné pour l'informer de la situation.</li> <li>2. Offrir des conseils et un soutien à l'école et à l'exploitant d'autobus, le cas échéant.</li> <li>3. Faire le point avec l'exploitant d'autobus après l'incident pour relever toute préoccupation ou tout problème survenu au cours de l'incident.</li> </ol>
--	--